



idéo® vert

Offre réservée aux clients résidentiels

TARIFS HT

Applicable au 1er septembre 2017

Puissance souscrite (en kVA)	Option Base		Option Heures Creuses		
	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	
				H. Pleines	H. Creuses
3	6,96	0,0880			
6	7,86	0,0833	9,48	0,0860	0,0709
9	8,76	0,0816	11,19	0,0849	0,0698
12	13,59	0,0797	14,07	0,0856	0,0705
15	15,18	0,0807	15,78	0,0863	0,0712
18	16,77	0,0799	17,49	0,0867	0,0716
24	32,91	0,0742	20,91	0,0872	0,0721
30	39,33	0,0746	24,33	0,0875	0,0724
36	45,75	0,0748	27,75	0,0877	0,0726

Les prix mentionnés s'entendent hors toutes taxes et en euros. Ils incluent la fourniture et l'acheminement de l'énergie. Ces prix évoluent comme indiqué aux conditions générales de vente.

Les taxes à appliquer sont les suivantes :

- La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA).
- Les taxes communales (0,00076€/kWh x coef de 0 à 8,50) et départementales (0,00076€/kWh x coef de 2 à 4,25).
Ces taxes sont fixées par les Collectivités, reportez-vous à votre facture pour connaître les coefficients appliqués dans votre commune.
- La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) : 22,50 €/MWh.
- La TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur abonnement et CTA) et de 20% pour les consommations plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur consommation et CSPE).

TARIF TTC

Applicable au 1er janvier 2019

Puissance souscrite (en kVA)	Option Base		Option Heures Creuses		
	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh) H. Pleines H. Creuses	
3	8,44	0,1442			
6	9,73	0,1386	11,78	0,1418	0,1237
9	11,02	0,1365	14,09	0,1405	0,1224
12	16,46	0,1343	17,65	0,1413	0,1232
15	18,48	0,1355	19,97	0,1422	0,1241
18	20,50	0,1345	22,28	0,1427	0,1245
24	38,21	0,1277	26,92	0,1433	0,1251
30	45,67	0,1281	31,56	0,1436	0,1255
36	53,13	0,1284	36,19	0,1439	0,1257

Les prix mentionnés s'entendent toutes taxes et en euros. Ils incluent la fourniture et l'acheminement de l'énergie.
Ces prix évoluent comme indiqué aux conditions générales de vente.

Les taxes appliquées sont les suivantes :

- La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA).
- Les taxes communales (0,00076€/kWh x coef de 0 à 8,50) et départementales (0,00076€/kWh x coef de 2 à 4,25).
Ces taxes sont fixées par les Collectivités, reportez-vous à votre facture pour connaître les coefficients appliqués dans votre commune.
- La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) : 22,50 €/MWh.
- La TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur abonnement et CTA) et de 20% pour les consommations plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur consommation et CSPE).